



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mai 1999**

**Lotissement Communal Paul Emile Victor - Fixation du prix des  
parcelles**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 Mai 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 1er Juin 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99265

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 1999**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Lotissement Communal Paul Emile Victor - Fixation du prix des  
parcelles**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Lors de sa séance du 20 Janvier 1998, le Conseil Municipal a adopté le principe de la réalisation du lotissement communal "Paul Emile Victor" et en a confié la réalisation à la SEMIE de NIORT par voie de mandat.

Après élaboration complète du dossier, il s'avère que 13 lots d'une superficie de 434 m<sup>2</sup> à 614 m<sup>2</sup> pourront être commercialisés et 3 masses d'une surface totale de 2154 m<sup>2</sup>, destinées à la SEMIE permettront la construction de logements à caractère social.

Le bilan prévisionnel fait ressortir un prix de vente moyen des parcelles à 201,75 F H.T. le m<sup>2</sup>. Toutefois, les prix s'échelonnent de 188 F H.T./m<sup>2</sup> à 212 F H.T./m<sup>2</sup> pour tenir compte de la configuration et des possibilités d'aménagement des parcelles.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le bilan prévisionnel du lotissement ;
- Adopter les prix de vente des parcelles conformément au tableau ci-annexé étant précisé que la Ville opte pour l'option T.V. A. applicable aux prix de vente H.T. des terrains viabilisés ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes notariés à intervenir qui seront reçus par Maître MURRIS/ANDRAULT, notaire à NIORT.

Les recettes découlant des ventes des parcelles seront affectées au Budget Annexe Lotissement, compte n° 7015 # 00080.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)